

**VENDREDI 11 OCTOBRE 2024**

## **FOCUS SUR LE PACK COMMUN MARITIME ET LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS : VERS UN ÉQUIPEMENT (ENFIN) MODERNE ?**



Une Réunion Technique « Équipements » s'est tenue à la DG ce jeudi 10 octobre. Elle était notamment consacrée à la présentation du « PACK COMMUN MARITIME », comme annoncé en février dernier.

L'UNSA Douanes en est convaincue et le réclame depuis longtemps : **la Douane doit évoluer dans son organisation et dans ses méthodes de travail**. Le chantier de la Surveillance en est évidemment le socle pour cette branche. Cependant, nous savons aussi que la DGDDI a pris un certain retard en matière d'équipements et d'applications contentieuses simples et efficaces.

La Direction générale semble d'ailleurs partager notre constat et lance de vastes travaux, notamment sur l'équipement. Reste à trouver les moyens pour les financer. Au cas présent, c'est grâce aux fonds de la MILDECA (10 % alloués à la Douane, soit 4 à 5 millions d'euros/an) et après concertations sur le terrain, que l'administration propose un panel de matériels pour répondre aux attentes des services.

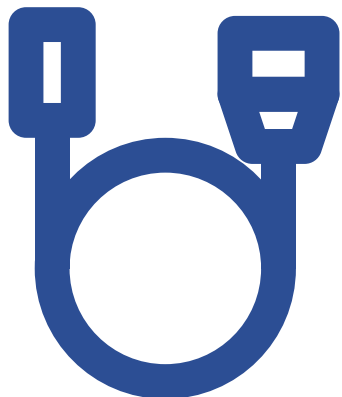
**L'idée est donc de créer des packs communs d'équipement** : le Pack maritime dans un premier temps, puis seront déployés en fonction des spécialités : les packs fret express/postal, terrestre et aérien. De plus, la Direction Générale a pris la décision de ne plus laisser la gestion de ces ressources au niveau des Directions Régionales afin de les centraliser, ce qui permettra une homogénéisation maximale des allocations.

Ce pack est composé de deux types d'équipements :

- **Les équipements du quotidien (24 références)** : il s'agit d'un socle commun de matériel, avec des spécificités qui seront complétées selon la nature du pack.
- **Les équipements innovants (8 références)** utilisant les nouvelles technologies (type analyseur de particules, endoscopes, etc.). Ils seront déployés dans un second temps, car nécessitent d'être expérimentés.

À noter que ces types de pack sont destinés aux deux branches d'activité CO et SU.

**Ils sont à découvrir ici : [pack commun](#) // [pack innovant](#)**



En marge de cette présentation, et en prévision du prochain déploiement de ces packs, l'UNSA Douanes a demandé de :

- **Fournir des capacités de transport adaptées, avec notamment des véhicules utilitaires**, en raison du manque de place dans les véhicules classiques (il est utile de savoir que les crédits MILDECA permettent aussi de financer des moyens de transport).
- **Mettre à disposition des lieux de stockage sécurisés.**
- **Installer un réseau de correspondants techniques dans les DI.**
- **Prévoir l'entretien, le remplacement et le dépannage des matériels.** Sur ce point, le bureau DG/FIN 2 nous répond que la maintenance des matériels est incluse dans le marché, avec entretien et réparation. Le bureau DG/JCF quant à lui, nous informe que des QR codes seront apposés sur tous les équipements afin de permettre un suivi en temps réel de la qualité « entretien, dépannage » du matériel par les différents fournisseurs. Ces QR codes renverront également à des tutoriels vidéo expliquant leur utilisation.
- **Proposer des formations et une doctrine d'emploi pour les futurs matériels innovants** de type scanners portatifs, densimètres, spectromètres, etc., ces équipements pouvant être dangereux en cas de mauvaise utilisation.
- **Intégrer au DUERP des éléments liés à l'utilisation des matériels** avec un niveau de dangerosité correspondant soit prévue.

